



AUSCHWITZ – MEMOIRE DE LA SHOAH – LUTTE CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME

Le 27 janvier est une date qui marqua la mémoire de l'Humanité. Ce fut celle de la révélation de l'horreur : 6 millions d'hommes et de femmes exterminés parce que juifs, plus d'1 million à Auschwitz-Birkenau seulement. Le Mémorial de la Shoah à Paris est là pour rappeler et transmettre ce que fut l'horreur. Et le 9 janvier, dans l'épicerie de la porte de Vincennes, l'antisémitisme tua à nouveau et fit 4 autres victimes. Le Président de la République a souhaité rassurer les Français de confession juive : la France est leur patrie. Un plan global de lutte contre le racisme et l'antisémitisme sera présenté en février. La République n'oubliera jamais.

« Le 27 janvier est une date qui marqua la mémoire de l'Humanité ». « Il y a 70 ans, les armées soviétiques ouvraient les portes du camp d'Auschwitz-Birkenau [...] C'était la révélation de l'horreur. Ce n'était pas encore une libération » (PR, 27/01/15) :

- **« Ce crime fut unique par son ampleur** : 6 millions d'hommes et de femmes exterminés parce que juifs [...] Et combien d'autres réduits en esclavage et mis à mort parce que Tziganes, homosexuels, slaves, communistes, résistants, handicapés ».
- **Beaucoup d'entre eux « n'en sont jamais revenus. Mais [...] au Mémorial de la Shoah [ouvert en 1956 à Paris], leurs noms figurent pour toujours ».** Ce mémorial est devenu « un espace dédié à la transmission » : il a commémoré le 20^{ème} anniversaire des Tutsis rwandais, en 2015, il célébrera l'anniversaire du génocide arménien.
- **« La mémoire des crimes contre l'Humanité n'appartient à personne. Elle est notre héritage commun. »** [Aussi] la République française n'oubliera jamais.

« Et le 9 janvier, dans l'épicerie de la porte de Vincennes, l'antisémitisme tua à nouveau et fit 4 autres victimes ». « 4 hommes sont morts dans un magasin casher, à la veille du Shabbat [...] Ils sont morts [...] parce qu'ils étaient : des juifs ».

- **Le Président de la République a souhaité rassurer les Français de confession juive : la « France les aime, comme elle aime tous ses enfants ».** « Français de confession juive, votre place est ici, chez vous. La France est votre patrie ». « Si le terrorisme vous conduisait à vous éloigner de la terre de France, de sa langue, de sa culture, de la République, il aurait atteint son but » ;

« Pour combattre un ennemi, il faut d'abord le connaître et le nommer : l'antisémitisme. Face à de nouvelles menaces, il faut des réponses adaptées ». « Un plan global de lutte contre le racisme et l'antisémitisme » sera présenté « d'ici la fin du mois de février » (PR, 27/01/15) :

- **S'agissant de la sécurité**, il convient d'« aller plus loin en améliorant la visibilité et l'efficacité des sanctions » : notamment en généralisant la caractérisation raciste et antisémite comme circonstance aggravante d'un délit ; en intégrant la répression de la parole raciste et antisémite au droit pénal général ; en prononçant des peines alternatives à valeur pédagogique et des stages citoyens ;
- **S'agissant de la transmission et de la connaissance**, l'école doit « enseigner l'histoire de la Shoah [...] partout sans aucune restriction ». Aussi, il faut relancer et élargir « le concours de la résistance et de la déportation » pour que « davantage d'élèves issus de tous les horizons puissent y participer » ;
- **S'agissant de la régulation du numérique**, il est nécessaire, « au niveau européen et international, [...] de mettre en place un cadre juridique ». La France soutient l'appel de l'Union des anciens déportés et l'Union des étudiants juifs de France, pour que les « opérateurs prennent leurs responsabilités » sur la diffusion des messages de haine (PR, 27/01/15).

La France a la volonté de poursuivre son étroite coopération avec la Grèce. Avec deux principes : la solidarité et la responsabilité, avec les objectifs communs de croissance et de stabilité. S'agissant de la question de la dette, si l'annulation est un non-sens, la renégociation est sur la table. La croissance est également centrale dans ce dossier : la Grèce a perdu un quart de sa richesse en 5 ans ; sans cela, le poids de sa dette serait réduit de 50 point de PIB.

La France a la volonté de poursuivre son étroite coopération, historique, avec la Grèce. Avec « deux principes » : « la solidarité » et la « responsabilité » (PR, 26/01/15). « Notre objectif commun, c'est la croissance et la stabilité de la zone euro » (PM, 27/01/15) :

- « **Le rôle de la France est d'accompagner la Grèce sur le chemin de la croissance** et nous sommes prêts dès aujourd'hui à travailler avec le futur gouvernement » (PM, 27/01/15) ;
- « **La victoire de Syriza « renforce [...] la position du Président de la République sur le fait que l'Europe doit soutenir la croissance et la compétitivité »** (PM, 27/01/15). « Syriza, c'est d'abord et avant tout la victoire d'une force de gauche » (M. Sapin, 27/01/15).

S'agissant de la question de la dette, « des engagements ont été pris et ils doivent être tenus », mais il faudra aussi des discussions sur le meilleur chemin économique pour la Grèce (PR, 26/01/15). Si « l'annulation est un non-sens, la renégociation est sur la table » :

- « **Les Grecs ont fait un effort gigantesque**, bien plus élevé que ceux que nous avons faits, et c'est pour cela qu'on ne peut pas parler d'austérité en France » ;
- « **Pour autant, il est hors de question d'accepter que le budget grec soit à nouveau déséquilibré** et reparte dans une spirale de déficit » ;
- **Il y aura des discussions avec les partenaires européens de la Grèce et le nouveau gouvernement élu dans le cadre commun aux membres de la zone euro.** Le programme actuel de la Troïka (FMI, BCE et EU) arrive à son terme et des discussions avec les autorités grecques sur une nouvelle forme d'assistance financière européenne doivent être engagées pour que la Grèce puisse se financer sur les marchés.
- « **Il faut bâtir un Etat moderne, efficace, une administration fiscale indépendante et capable de faire rentrer l'impôt, sans que personne ne bénéficie d'un traitement privilégié.** Ce sont des réformes qui ne sont pas si simple à faire, mais qui font partie du programme de Syriza et sur lesquelles nous pouvons insister » ;
- **Il y a d'ailleurs « une très grande différence entre [Alexis Tsipras] qui parle de renégociation et Jean-Luc Mélenchon qui claironne qu'il veut une annulation de la dette »** (M. Sapin, 27/01/15).

S'agissant de la croissance, son « absence [...] est centrale dans ce dossier » :

- « **Il est évident qu'un pays qui a perdu un quart de sa richesse en 5 ans est un pays qui souffre** » ;
- « **Aujourd'hui, la dette de la Grèce représente 177% du PIB** ». « Si son PIB était au même niveau qu'en 2008, le niveau de la dette ne serait que de 125% »

« La question de la sortie de la Grèce de la zone euro ne se pose pas, et le nouveau Premier ministre ne l'a en aucun cas envisagée. La Grèce [...] a toute sa place dans la zone euro ». (PM, 27/01/15). « Une sortie de la zone euro n'est voulue par personne, ni en Grèce ni dans les autres pays de la zone euro » (M. Sapin, 27/01/15).

Pour rappel, le Président de la République a félicité dès dimanche 24 janvier Alexis Tsipras de la victoire de Syriza aux élections législatives grecques. Il s'est entretenu lundi 26 janvier avec le nouveau Premier ministre grec, et l'a invité à se rendre rapidement à Paris.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Un nouveau coup a été porté au terrorisme : 5 individus suspectés d'être impliqués dans une filière djihadiste ayant permis l'acheminement en Syrie de plusieurs jeunes originaires de Lunel ont été interpellés ce mardi. Si leur implication est confirmée, une filière particulièrement dangereuse aura été démantelée. La lutte contre le terrorisme reste totale : B. Cazeneuve se rendra prochainement à Riga pour faire avancer le PNR européen notamment, aux Etats-Unis pour lutter contre la propagande terroriste sur Internet et les réseaux sociaux.

« Un nouveau coup a été porté au terrorisme », ce mardi à Lunel et ses environs, dans le département de l'Hérault (B. Cazeneuve, 27/01/15) :

- **« Des policiers de la DGSJ et de la DCPJ [...] ont procédé à 5 interpellations ainsi qu'à plusieurs perquisitions.** Les individus arrêtés, âgés de 26 à 44 ans et actuellement en garde à vue, sont suspectés de participation active à une filière djihadiste, dont les membres ont recruté et endoctriné plusieurs jeunes français originaires de Lunel ». En effet, « depuis un an, plus de 10 d'entre eux ont quitté Lunel pour la Syrie ». « Parmi eux, plusieurs ont trouvé la mort en Syrie ou en Irak ».
- **« Si l'implication des personnes soupçonnées est confirmée par l'autorité judiciaire, ce sera donc une filière particulièrement dangereuse et organisée qui aura été démantelée ce matin, une de plus ».**

La détermination des pouvoirs publics est totale pour « lutter sans trêve, ni pause, à l'intérieur comme à l'extérieur, contre le terrorisme ». « Face au terrorisme, nous agissons sur tous les fronts ». Et « le combat contre le terrorisme passe [notamment] par l'union des démocraties » :

- **Le 30 janvier, Bernard Cazeneuve se rendra « à Riga, en Lettonie, pour faire adopter par tous les ministres de l'Intérieur de l'Union Européenne les propositions que la France a formulées** à un certain nombre de ses partenaires et qu'ils ont approuvées, lors du sommet réuni Place Beauvau le 11 janvier, en particulier pour avancer vers un PNR européen » ;
- **Le 4 février, il se rendra « devant la Commission Libé du Parlement Européen,** pour convaincre ses membres de la nécessité de cette mesure ».
- **Dans les semaines qui viennent, il se rendra aux Etats-Unis** « pour lutter contre la propagande terroriste sur Internet et les réseaux sociaux », en rencontrant ses « homologues américains ainsi que les grands opérateurs du Net comme Google, Facebook, Twitter, Microsoft et les inciter vivement à rejoindre notre combat ».

La lutte contre le terrorisme « est un combat que nous devons absolument gagner, parce que c'est un combat existentiel ». « Personne ne peut tuer au nom d'une religion ». « Ce sont des gens qui veulent tout simplement détruire tous ceux qui ne pensent pas comme eux, y compris d'ailleurs » parmi les musulmans - « car ce sont les musulmans les premières victimes des terroristes » (L. Fabius 27/01/15).

REMBOURSEMENT AIDES AGRICOLES

1 milliard d'euros d'aides agricoles européennes attribuées à la France doivent être remboursées : des décisions prises avant 2012 dérogeaient notamment aux règles communément acceptées. 3,5 milliards d'euros étaient initialement réclamés, mais la négociation conduite par le gouvernement a permis de diviser ce montant par plus de 3. Le remboursement sera assuré par le Trésor public, et sera sans conséquence pour les agriculteurs.

Dans le cadre de la procédure d'apurement des comptes, la Commission européenne vient de communiquer le montant de la correction financière exigible pour des dépenses irrégulières effectuées au titre de la PAC. Ces corrections concernent 14 Etats membres pour un montant de 1,4 milliards d'euros. Pour la France, cette somme est de 1 078 millions d'euros. Cela signifie que la Commission ne remboursera pas à la France le montant équivalent d'aides déjà versées aux agriculteurs, montant qui devra être assumé par le Trésor public.

L'importance de cette correction est liée à la durée de l'exercice considéré (2008-2012) et **résulte de décisions prises avant 2012. Il s'agit en particulier de modalités techniques d'application des textes européens jugées inappropriées par la Commission,** notamment en termes de contrôles des surfaces agricoles, en particulier au regard de l'insuffisance du registre parcellaire graphique. Il est important de noter que **ces corrections ne procèdent en aucune manière d'une fraude, quelle qu'elle soit.**

Il faut toutefois souligner :

- **l'ampleur du chemin parcouru grâce à la négociation avec la Commission**, qui a permis de ramener les corrections de 3,5 milliards initialement prévus à près de 1,1 milliards ;
- **l'importance des aides perçues par la France sur ces 5 années au titre des aides surfaces** dont le montant s'élève à environ 35 milliards d'euros (à comparer aux 690 millions d'euros de correction portant sur ces mêmes aides, soit moins de 2%) ;
- **le fait que le taux global de correction sur les enquêtes surface (moins de 2%) situe la France dans le groupe des Etats Membres de l'Union Européenne aux plus faibles taux de correction** sur cette problématique (contre 5 à 15% pour la Grèce, 2 à 5 % pour le Royaume-Uni et l'Italie, 2 à 10% pour le Danemark, 8 à 10 % pour le Portugal, 5% pour la Pologne, 3% pour les Pays-Bas, 5 à 10 % pour la Hongrie, 2% pour l'Espagne, 10% pour la Belgique, 5% pour la Suède, 2 % pour l'Allemagne et le Luxembourg).

« Les agriculteurs ne seront pas concernés, ils ne seront pas comptables de cet apurement » (S. Le Foll, 27/01/15) : cette décision n'aura pas de conséquences pour les agriculteurs et le versement de cette somme sera étalé sur 3 exercices budgétaires.

« J'assume au nom de la France les erreurs du passé et ferai tout pour laisser à mes successeurs une situation assainie » (S. Le Foll, 27/01/15). Dès 2014 conscient du risque élevé de sanctions financières pour la France, Stéphane Le Foll avait demandé à ses services déconcentrés de travailler avec la Commission pour apporter des éléments prouvant la bonne foi de la France dans les manquements constatés. Un plan a depuis été mis en place par le Ministère de l'agriculture pour qu'il soit mis fin aux irrégularités constatées jusqu'en 2012, en particulier en ce qui concerne le registre parcellaire graphique à l'origine des corrections financières les plus importantes.

CONCESSIONS AUTOROUTIERES

Le gouvernement est déterminé à remettre à plat les concessions autoroutières. La première réunion du groupe de travail sur l'avenir de ces concessions a eu lieu ce mardi. Dans l'attente de l'aboutissement des travaux engagés, le gouvernement a décidé de surseoir à l'application de la hausse des péages prévue contractuellement le 1er février. A noter que le projet de loi pour la croissance et l'activité comporte de premières avancées en matière de régulation.

Le gouvernement est déterminé à remettre à plat les concessions autoroutières afin de mettre en œuvre les recommandations formulées par la Cour des Comptes et l'Autorité de la Concurrence visant à un rééquilibrage des relations contractuelles entre l'Etat et les sociétés concessionnaires.

La première réunion du groupe de travail proposé par le Premier Ministre sur l'avenir des concessions autoroutières a eu lieu ce mardi 27 janvier à l'Hôtel de Matignon. Ce groupe de travail associe 15 parlementaires, de la majorité et de l'opposition, ainsi que des représentants de l'administration.

- **Les objectifs du gouvernement sont** : une meilleure régulation des péages afin de préserver le pouvoir d'achat des automobilistes ; un encadrement plus strict des profits des sociétés concessionnaires ; leur participation accrue au financement des infrastructures de transport du pays.
- **Le groupe de travail sera informé de l'état des discussions engagées** en fin d'année par le gouvernement avec les sociétés concessionnaires.
- **Il devra examiner les deux scénarios envisageables** : renégociation des contrats de concession d'une part et résiliation de ces contrats d'autre part.
- **Le Premier ministre a souhaité qu'un point d'étape soit fait d'ici à fin février.**

Parallèlement à ce travail, le projet de loi pour la Croissance et l'Activité, examiné cette semaine par l'Assemblée Nationale, comporte des dispositions qui permettront une meilleure régulation des contrats et des péages.

Enfin, dans l'attente de l'aboutissement de ces travaux, le gouvernement a décidé de surseoir à l'application de la hausse des péages prévue contractuellement le 1^{er} février. Il prendra des arrêtés à cette fin.

DEFENSE – ACCIDENT AERIEN

Un drame d'une rare violence s'est déroulé sur la base aérienne d'Albacete en Espagne au cours d'un exercice dans le cadre de l'OTAN, tuant 9 militaires français et blessant gravement plusieurs autres. Jean-Yves Le Drian s'est rendu sur place ce mardi.

Un drame d'une rare violence s'est déroulé lundi 26 janvier sur la base aérienne d'Albacete en Espagne au cours d'un exercice aérien dans le cadre de l'OTAN, causé par la chute d'un avion de combat F-16 grec peu après le décollage, s'écrasant sur un des parkings de la base où étaient stationnés des aéronefs de nationalités différentes, dont plusieurs français.

Cet accident a causé la mort de neuf militaires français, et a gravement blessé plusieurs autres.

- **Le chef de l'Etat a fait part de sa profonde émotion, et a adressé ses très sincères condoléances aux familles, aux proches et à leurs camarades**, les assurant de la pleine solidarité de la Nation en ces douloureuses circonstances ;
- **Il a exprimé son profond respect pour l'engagement de ces personnels**, officiers et sous-officiers, qui se préparaient aux missions opérationnelles de l'armée de l'air. Les aviateurs français sont engagés au Sahel et au-dessus de l'Irak, où ils accomplissent chaque jour, avec courage et efficacité, des missions pour lutter contre les groupes terroristes et consolider notre sécurité ;
- **Jean-Yves Le Drian s'est rendu ce mardi en Espagne sur les lieux du drame.** « C'est toute la famille militaire qui est affectée » (J-Y Le Drian, 27/01/15).

Pour toute question, tout besoin ou suggestion : contact@porte-parole.gouv.fr ; 01 49 55 81 16 / 58 84
L'Essentiel, c'est : du lundi au vendredi, les positions clés du gouvernement sur les sujets d'actualité.